

## **L'horreur de l'affaire criminelle de Pornic met abruptement en lumière la dramatique situation de la Justice en France.**

La gravité du moment et le respect dû à la victime et à ses proches exigent que les pouvoirs publics prennent leurs responsabilités et assument enfin les conséquences des choix opérés ces dernières années. Malheureusement, cela ne semble pas être leur intention.

Nous n'avons eu de cesse de tirer la sonnette d'alarme sur les difficultés de fonctionnement des services judiciaires et de l'administration pénitentiaire. Nous n'avons eu de cesse de dénoncer l'état lamentable de nos services, qui ne sont pas à même d'assurer correctement leurs missions de service public, faute de ressources humaines et matérielles.

Aujourd'hui, il est inacceptable que le ministère continue de feindre d'ignorer la réalité du délabrement des institutions judiciaires et ses lourdes conséquences. Il est inacceptable que le seul réflexe des plus hautes autorités politiques soit de chercher coûte que coûte à sanctionner des fonctionnaires et des magistrats, pour dissimuler leurs propres responsabilités. Nous n'accepterons pas que des agents soient sanctionnés, alors qu'ils sont les premiers à devoir subir les conséquences d'une inflation législative conjuguée à une indigence budgétaire, et qu'ils tentent, comme ils peuvent, de pallier le manque de moyens.

Nous constatons avec effarement que la seule réaction du Garde des Sceaux consiste en une série de 7 propositions, où l'inutile le dispute au grotesque. Ces annonces ne sont pas dignes des besoins qui sont connus de tous les professionnels de la Justice.

Nous attendons une réaction sérieuse des pouvoirs publics. Nous leur demandons de prendre la mesure de l'exaspération et de la colère qui s'exprime sur le terrain.

**Nous appelons tous les professionnels de la Justice à se joindre aux initiatives qui seront organisées pour exiger des réponses à la hauteur des attentes de nos concitoyens, des victimes, des justiciables et des personnels.**



le 3 février 2011